



Attestation de droit à un logement à loyer modéré (Wohnberechtigungsschein, abrégée WBS) et recherche d'un logement

Qu'est-ce qu'une Attestation de droit à un logement à loyer modéré (Wohnberechtigungsschein, abrégée WBS) ?

L'accès à certains logements est réservé à des personnes ou familles à faibles revenus. Certains logements sont construits spécialement pour les personnes âgées, les personnes gravement handicapées ou les familles ayant des enfants.

Pour pouvoir louer ces logements, une Attestation de droit à un logement à loyer modéré (Wohnberechtigungsschein, abrégée WBS) est nécessaire.

Cette WBS porte le nom de l'ensemble des personnes faisant durablement partie du ménage. Le nombre de ces personnes permet de déterminer la taille du logement auquel le locataire a droit. La WBS indique également si l'un des membres du ménage fait partie d'une catégorie de personnes particulière.

Vous pouvez faire une demande de WBS auprès du Service de Logement (Abteilung Wohnen) de la Ville de Hagen. Le traitement de votre demande prend quelques jours. Pour le droit à recevoir une WBS, ce sont les revenus cumulés de l'ensemble des personnes appartenant à votre ménage qui sont pris en compte. Les limites sont souvent plus élevées qu'on ne pourrait le supposer. Votre statut de permis de séjour est également un facteur important.

Les frais d'établissement de la WBS sont de 10,00 à 20,00 €. Les personnes à revenus particulièrement faibles sont dispensées du paiement de ces frais.

Vous trouverez au dos de plus amples informations sur les documents nécessaires. Sur le site web de la Ville de Hagen, vous trouverez également à la rubrique « Wohnen » (Logement) les limites de revenus et les formulaires de demande.

Comment me faire aider pour chercher un logement ?

Sur la demande de WBS, vous pouvez également indiquer si vous avez besoin d'aide pour la recherche d'un logement.

Vous pouvez de plus indiquer vos besoins et vos souhaits en ce qui concerne le quartier, la taille, le montant du loyer et l'équipement de l'appartement.

Si un logement correspondant à vos besoins devient libre, le Service de Logement (Abteilung Wohnen) vous en informera.

Bien évidemment, vous pouvez rechercher vous-même un logement en attendant. Le Service de Logement (Abteilung Wohnen) vous fournit pour cela une liste de quelques propriétaires à Hagen.

**De quels documents ai-je besoin pour ma demande ?
(N'envoyez que des copies, en aucun cas des originaux)**

- **le formulaire de demande**
- pour **toutes les personnes disposant d'un revenu**, une **déclaration de revenu (annexe 1)**, même s'il s'agit d'un Minijob, d'une rémunération d'apprentissage ou de formation, d'allocations chômage, d'une retraite, d'une pension alimentaire ...
- votre carte d'identité (les deux faces) si vous êtes de nationalité allemande ou
- votre passeport et un justificatif de votre statut de permis de séjour dans le cas d'une autre nationalité
- **une autorisation de prélèvement (annexe 2)** pour les frais de traitement de votre demande

Quels documents peuvent être nécessaires pour la demande dans certaines situations ?

- avis d'octroi **d'allocations chômage (Arbeitslosengeld) / RMI (Sozialhilfe) / ASPA (Grundsicherung)**
- **carte d'invalidité pour les personnes gravement handicapées**
- avis **d'allocations dépendance (Pflegegeld)**
- **certificat de mariage** (si le couple est marié depuis moins de 5 ans et si aucun des conjoints n'a plus de 40 ans)
- pour les **travailleurs indépendants et les personnes à leur compte**, le dernier avis d'imposition, le dernier bilan et un justificatif d'assurance-maladie et d'assurance retraite
- les relevés de **retraite** actuels pour toutes les personnes à la retraite du ménage
- en cas de **grossesse**, le carnet de maternité (Mutterspass) / le justificatif d'allocations de maternité (Mutterschaftsgeld)
- pour les **écoliers** à partir de 15 ans, un certificat de scolarité (Schulbescheinigung)
- pour les **étudiants**, une attestation d'inscription à l'université (Studienbescheinigung) / un avis de BAföG
- pour les **apprentis**, un contrat d'apprentissage / l'avis d'allocation de soutien à la formation professionnelle (BAB)
- pour les **personnes divorcées ou séparées**, un justificatif de séparation, de pension alimentaire, de droit de garde et du séjour des enfants
- en cas de **congé parental**, les justificatifs de l'allocation parentale d'éducation (Elterngeld) / la durée du congé parental
- en cas de **frais de garde des enfants**, la facture et les justificatifs de paiement

Pour toutes questions, merci de vous adresser à :

Madame Walter	Tél. 02331/207-3857	demandes de WBS A-D
Monsieur Knops	Tél. 02331/207-3462	demandes de WBS E-M
Madame Klein (lun-jeu)	Tél. 02331/207-2668	demandes de WBS N-Z
Madame Kleinemeier	Tél. 02331/207-2666	logements